

Jean Maitron

Le mouvement anarchiste en France

1. Des origines à 1914

plus sérieux que la couillonnade
qu'il faut aux Paysans
re la fourche aux fesses des re
nt le blé que les bons bougres
ix Ouvriers, il faut l'U
our turbiner sans singes.
n'est foutre pas le vote qui nous
C'est par la force que nous fer
avance dare dare, soyons à l'œ
les précédentes par les tripote

Vive la Sociale
Vive l'Anarchie !

Grâce à la vache de loi contro les

tel gallimard

© *Librairie François Maspero, 1975.*

A ma femme

Avant-propos

Le mouvement anarchiste français des origines à nos jours que nous offrons aujourd'hui aux lecteurs se présente essentiellement en deux volets : une histoire et une bibliographie.

Après une maturation d'une quinzaine d'années au sein de l'Association internationale des travailleurs, appelée depuis Première Internationale, le mouvement anarchiste naît en 1881 comme courant distinct et indépendant des autres socialismes et cette histoire le conduit jusqu'aux années 1970.

Reprenant dans un premier temps une thèse qui compte vingt-cinq ans d'âge, je l'ai rajeunie grâce aux travaux élaborés depuis. J'en ai révisé la rédaction, dont chaque terme a été pesé afin qu'il traduise avec exactitude, autant que faire se peut, ce que fut le mouvement. Par ailleurs, s'il est vrai qu'on ne peut totalement s'abstraire d'un travail, j'ai du moins fait en sorte que celui-ci apparaisse exempt de tout jugement de valeur.

L'histoire qui s'étend de 1914 à nos jours est intégralement neuve. Je laisse au lecteur le soin de juger si les chapitres sur les guerres et l'antimilitarisme, sur la Révolution russe, sur le mouvement ouvrier, sur l'organisation, ce permanent problème du mouvement anarchiste, répondent, pour l'essentiel, aux questions qui se sont posées durant la période.

L'ample bibliographie des périodiques et imprimés exprime le mouvement durant ces mêmes cent années. Sa longueur, son aspect, à première vue rébarbatif, auraient fait reculer maint éditeur. François Maspero a bien voulu en comprendre l'intérêt et je l'en remercie. Fruit d'un considérable travail, elle complète l'historique et met le lecteur à même de reprendre tout ce dont je fais état et d'entreprendre, plus aisément, d'autres travaux sur le même thème.

Le travail se clôt par un essai de réponse à des interrogations très actuelles, notamment celle qui concerne l'apparente contradiction entre le foisonnement des drapeaux noirs en mainte occasion et le très sensible appauvrissement en adhérents que j'ai constaté et tenté de chiffrer.

Si je suis le maître d'œuvre du travail, je n'oublie pas pour autant les nombreux concours, directs ou indirects, dont j'ai bénéficié au cours d'une élaboration qui s'est étirée sur plusieurs dizaines d'années.

Je dirai notamment tout ce que je dois à MM. Jean Prinnet, conservateur en chef, et Patrice Caillot, conservateur du département des périodiques à la Bibliothèque nationale, pour l'établissement de la bibliographie.

Je dirai combien utile me fut la relecture et l'annotation de certains chapitres par des participants au mouvement qui, de ce fait, en avaient une connaissance intérieure.

Je me permettrai enfin de rappeler ici le nom de M. le Doyen Pierre Renouvin, membre de l'Institut, qui guida mes premiers pas d'historien. Les leçons et les conseils qu'il me prodigua ont depuis lors constamment inspiré mes recherches et mes travaux. Je tiens à lui exprimer ma déférente reconnaissance.

I

Naissance d'un mouvement

De quelques précisions nécessaires

Le terme « anarchie » et les mots de la même famille — anarchisme, anarchiste, etc. — viennent du grec. Jusqu'au milieu du xvii^e siècle ils sont très peu usités en français. *Le Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^e au XV^e* de F. Godefroy¹ ne donne qu' « anarchique » et « anarchie », ce dernier synonyme de « désordre produit dans un Etat par l'absence de gouvernement ou par l'impuissance de ceux qui gouvernent »². Aucun d'eux ne figure dans le *Dictionnaire historique de l'ancien langage françois ou glossaire de la langue française depuis son origine jusqu'au siècle de Louis XIV* de La Curne de Sainte-Palaye³ ni dans le *Dictionnaire de la langue française du XVI^e siècle* de E. Huguet⁴.

Par la suite, leur emploi devient de plus en plus courant. Bossuet, Voltaire, les orateurs révolutionnaires Mirabeau, Vergniaud, Madame de Staël, Royer-Collard les emploient fréquemment⁵, mais

1. Paris, F. Vieweg, 1881.

2. *Ibid.*, t. 8, Complément, p. 117. C'est Nicole Oresme (1330-1382) qui, le premier semble-t-il, le traduit d'Aristote.

3. Paris, H. Champion; Niort, L. Favre, 1875.

4. Paris, Librairie ancienne E. Champion, 1925.

5. Cf. *Dictionnaire historique de la langue française publié par l'Académie française*, Paris, Firmin Didot, 1888, t. 3, p. 190-191.

Cf. également E. LITTRÉ, *Dictionnaire de la langue française*, 1882; BESCHERELLE Aîné, *Nouveau dictionnaire national ou dictionnaire universel de*

il convient de remarquer que leur sens n'est pas fixé et F. Brunot signale dans le tome 9 de l'*Histoire de la langue française des origines à 1900* que sous la Révolution et l'Empire ils n'ont encore qu'une valeur affective. Il note par exemple à propos d'« anarchie » : « Il semble tout d'abord, en raison du sens que ce mot a pris de nos jours, se rapporter à un programme, négatif peut-être, mais arrêté [...]. En réalité, des deux côtés on jette ce mot à tort et à travers à tout le monde [...]. Les mots opposés, " contre-anarchique ", " contre-anarchiste ", n'ont pas un sens plus déterminé » ; et F. Brunot cite à l'appui de son affirmation un message du Directoire du 13 floréal an VI, *Journal des Débats*, à cette date, page 158 : « Par " anarchistes ", le Directoire exécutif entend ces hommes couverts de crimes, entachés de sang et engraisés de rapines, ennemis des lois qu'ils n'ont pas faites et de tout gouvernement où ils ne gouvernent pas, prêchent la liberté et pratiquent le despotisme, parlent de fraternité et égorgent leurs frères, et se targuent de désintéressement en partageant leurs dépouilles : tyrans, esclaves, adulateurs serviles du dominateur adroit qui les subjugué, capables en un mot de tous les excès, de toutes les bassesses, et de tous les crimes. »

F. Brunot conclut avec raison : « Rien n'est plus loin d'une définition que cette diatribe contre les terroristes ». »

P.-J. Proudhon, le premier, en 1840, donne au mot anarchie un sens précis, celui d'état sociétaire harmonieux résultant naturellement de la suppression de tout appareil gouvernemental... Il n'existait pas pour autant, à l'époque de Proudhon, de « mouvement » anarchiste — nous entendons par ce terme l'action collective ou individuelle d'êtres qu'une idéologie déterminée a conduits à se grouper sous les formes les plus variées — et il faudra attendre la formation de la Première Internationale pour voir naître, par suite du conflit qui opposera « autoritaires » et « anti-autoritaires », les premiers groupes anarchistes en esprit sinon en titre.

Les « antiautoritaires », en effet, ne prirent pas immédiatement l'étiquette d'anarchistes.

Par réaction contre ce qu'ils appelaient le communisme auto-

la langue française, Paris, Garnier frères, 1887 ; HATZFELD, DARMESTETER, THOMAS, *Dictionnaire général de la langue française*.

6. F. BRUNOT, *Histoire de la langue française des origines à 1900*, t. 9 : « La Révolution et l'Empire », 2^e partie, liv. V, chap. IV, p. 827-828, Paris, A. Colin, 1937.

7. *Ibid.*, p. 847.

Les cartons « anarchistes » des Archives nationales, F⁷ 4342, F⁷ 6376, etc., confirment que, jusqu'au milieu du XIX^e siècle environ, tous les opposants au régime établi sont enregistrés par les services de Sûreté sous le terme d'anarchistes.

ritaire de Marx, Bakounine et ses amis s'intitulèrent tout d'abord « collectivistes ». Ils déclarèrent que « par opposition au communisme autoritaire, ils désigneraient sous ce nom de " collectivisme " un communisme *non autoritaire, fédéraliste ou anarchiste*. En se dénommant collectivistes, ils s'affirmaient avant tout antiautoritaires : ils ne voulaient pas préjuger la forme que prendrait la consommation dans une société qui accomplirait l'expropriation ».

Bakounine au Congrès de la Ligue de la paix et de la liberté — septembre 1868 — expliqua pourquoi il se déclarait collectiviste et anticommuniste : « Parce que je demande l'égalisation économique et sociale des classes et des individus, parce que, avec le congrès des travailleurs de Bruxelles, je me suis déclaré partisan de la propriété collective, on m'a reproché d'être *communiste*. Quelle différence, m'a-t-on dit, faites-vous entre le communisme et la collectivité ? [le collectivisme — note de James Guillaume]. Je suis étonné, vraiment, que M. Chaudey ne la comprenne pas, cette différence, lui l'exécuteur testamentaire de Proudhon. Je déteste le communisme, parce qu'il est la négation de la liberté et que je ne puis concevoir rien d'humain sans liberté. Je ne suis point communiste parce que le communisme concentre et fait absorber toutes les puissances de la société dans l'Etat, parce qu'il aboutit nécessairement à la centralisation de la propriété entre les mains de l'Etat, tandis que, moi, je veux l'abolition de l'Etat, l'extirpation radicale de ce principe de l'autorité et de la tutelle de l'Etat, qui, sous le prétexte de moraliser et de civiliser les hommes, les a jusqu'à ce jour asservis, opprimés, exploités et dépravés. Je veux l'organisation de la société et de la propriété collective ou sociale de bas en haut, par la voie de la libre association, et non du haut en bas par le moyen de quelque autorité que ce soit. Voulant l'abolition de l'Etat, je veux l'abolition de la propriété individuellement héréditaire, qui n'est qu'une institution de l'Etat, une conséquence même du principe de l'Etat. Voilà dans quel sens je suis *collectiviste* et pas du tout *communiste* ».

Première étape par conséquent : les communistes, au cours de la Première Internationale, sont les socialistes marxistes : quant aux collectivistes, ce sont les socialistes de tendance anarchiste. Collectivistes, ou encore, et indifféremment, fédéralistes, antiautoritaires ou antiétatistes, car le mot an-archie (c'est ainsi qu'on l'écrivait alors) semblait trop rattacher le « parti » aux proudhoniens dont l'Inter-

8. P. KROPOTKINE, *La Science moderne et l'anarchie*, Paris, P. V. Stock, Bibliothèque sociologique, n° 49, 1913, p. 82-83.

9. J. GUILLAUME, *L'Internationale. Documents et souvenirs, 1864-1878*, Paris, Société nouvelle de librairie et d'édition, t. I, 1905, p. 74-75.

nationale combattait à ce moment les idées de réformisme économique¹⁰.

En 1876 — alors que la scission entre marxistes et bakouninistes est accomplie depuis quatre années déjà — les membres de la Fédération jurassienne estiment encore impropre le terme « anarchiste » qu'emploient certains d'entre eux : « Les mots d'*anarchie* et d'*anarchistes* sont, à nos yeux et ceux de beaucoup de nos amis, des termes qu'on devrait renoncer à employer, parce qu'ils n'expriment qu'une idée négative sans indiquer aucune théorie positive, et qu'ils prêtent à des équivoques fâcheuses. Aucun " programme anarchique " n'a jamais été formulé, à notre connaissance ; il ne peut donc y avoir, au sujet d'une chose qui n'existe pas, une divergence entre les Jurassiens et les Italiens, entre les Espagnols et les Russes. Mais il existe une théorie *collectiviste*, formulée dans les congrès de l'Internationale, et c'est à celle-là que nous nous rattachons, tout comme nos amis de Belgique, de France, d'Espagne, d'Italie et de Russie¹¹. »

A partir de 1876-1877, comme le signale Gabriel Deville dans l'introduction de son livre *Le Capital de Marx*¹², retournement de

10. Il leur arrivait même encore à cette époque d'employer le mot « anarchie » dans le sens courant de désordre. C'est ainsi que Bakounine dans les *Considérations philosophiques sur le fantôme divin, sur le monde réel et sur l'homme*, écrit : « Un Dieu ordonnateur de ce monde devait nécessairement y produire l'anarchie, le chaos. » (BAKOUNINE, *Œuvres*, Paris, Stock, 1908, t. III, p. 232.)

J. Guillaume, qui présente le livre, consigne en note : « ... Il est assez piquant de voir Bakounine, se conformant à l'usage habituel de la langue, prendre ici le mot " anarchie " en mauvaise part, dans le sens de " désordre ". Pourquoi l'a-t-il fait ? Simple négligence de style sans doute. Il savait mieux que personne qu' " anarchie " est au contraire synonyme d' " ordre naturel ", puisque l'absence d'un ordonnateur est la condition nécessaire de l'existence de l'ordre. »

J. Guillaume relève également, dans son ouvrage *L'Internationale*, que le Comité central de l'Internationale genevoise écrivait encore en 1868 : « Le but de cette formidable association [l'A.I.T.], c'est le triomphe de la cause du travail contre le privilège, contre le capital monopolisé et contre la propriété héréditaire, institution inique garantie par l'Etat, institution anarchique s'il en fut, puisqu'elle perpétue et développe l'inégalité des conditions, source de désordre social. » (*Op. cit.*, t. I, p. 91.)

Et James Guillaume remarquait : « Il est bizarre de voir appeler la propriété héréditaire une institution " anarchique ". Dans un autre passage de la même adresse, on lit : " Le prolétariat prépare les voies de cette révolution universelle que l'iniquité et l'*anarchie* de la civilisation bourgeoise rendent indispensable. " Il nous arrivait encore, on le voit, d'employer les mots " anarchie " et " anarchique " dans le sens vulgaire. » (*Ibid.*)

11. « Observation de la rédaction du *Bulletin* », *Bulletin de la Fédération jurassienne*, n° 19, 7 mai 1876. De nos jours, certains, comme G. Leval, rejettent le terme « anarchie » trop négatif. Voir les *Cahiers de l'humanisme libertaire*, le numéro de mai 1973 par exemple.

12. « A ce moment [en 1876-1877], il y avait utilité à distinguer le communisme scientifique sorti de la savante critique de Marx du vieux communisme

situation, en France et en Belgique du moins. Les disciples de Bakounine s'intitulent communistes-anarchistes ou communistes-libertaires¹³, tandis que les guesdistes s'affirment collectivistes. En Espagne toutefois, les anarchistes continuèrent à user du terme « collectivisme », mais ils ne précisaient par là que le caractère collectif qu'ils entendaient donner à la propriété des instruments de travail, laissant indéfini le mode de répartition¹⁴.

Ces premières données établies, il apparaît souhaitable, avant d'exposer la pensée anarchiste, de la circonscrire et notamment d'en fixer les limites aussi exactement que possible par rapport aux autres courants socialistes.

Or, sans vouloir schématiser abusivement, on peut dire, avec Daniel Halévy, que « dès l'origine du mouvement socialiste (ce terme général pouvant s'appliquer à toutes les tendances), deux courants, l'un autoritaire, l'autre libertaire, sont sensibles¹⁵ ».

Kropotkine, d'ailleurs, confirme cette façon de voir : « Sous le nom de socialisme en général, un immense mouvement d'idées s'est accompli dans le courant de notre siècle, en commençant par

utopique et sentimental français. La même dénomination pour deux théories différentes aurait favorisé une confusion d'idées qu'il était essentiel d'éviter. Aussi avons-nous alors exclusivement employé le mot *collectivisme*. » (G. DEVILLE, *Le Capital de Marx*, introduction, Paris, H. Oriol, p. 9-10.)

13. L'abandon du terme « collectiviste » semble être en cours en octobre 1876, puisque les rédacteurs du *Compte rendu officiel du VIII^e Congrès général de l'A.I.T.* éprouvent le besoin d'en préciser le sens : « ... nous autres collectivistes (c'est-à-dire communistes anti-autoritaires)... » (p. 55, sans indication de lieu ni de date). Le congrès lui-même eut lieu à Berne du 26 au 30 octobre 1876.

Le terme « anarchiste » fut adopté pour la première fois — selon J. GUILLAUME, *L'Internationale*, Paris, P. V. Stock, 1910, t. IV, p. 178 — dans le *Bulletin de la Fédération jurassienne*, n° 17, 29 avril 1877. Par la suite, on le trouve couramment employé. Cf. *L'Avant-Garde*, n° 2, juin 1877. *Bulletin de la Fédération jurassienne*, n° 12, 25 mars 1878 : « Est-ce que les anarchistes — le nom est désormais consacré par l'emploi qu'en font nos adversaires — avaient annoncé... »

14. « Les anarchistes espagnols, qui se laissent encore appeler collectivistes, entendent par ce mot la possession en commun des instruments de travail, et la liberté, pour chaque groupe, d'en répartir les produits comme il l'entend — selon les principes communistes ou de toute autre façon. » (P. KROPOTKINE, *La Conquête du pain*, Paris, P. V. Stock, Bibliothèque sociologique, n° 1, 13^e édition, 1918, p. 216, en note.)

Par la suite, ils accolèrent au mot « collectivisme » le terme « anarchie » (*anarquía y colectivismo*) pour affirmer l'idée anti-étatiste. (P. KROPOTKINE, *La Science moderne et l'anarchie*, op. cit., p. 83-84.)

15. Daniel HALÉVY, *Essais sur le mouvement ouvrier en France*, Paris, Société nouvelle, 1901, p. 271.

Babeuf, Saint-Simon, Robert Owen et Proudhon, qui formulèrent les courants dominants du socialisme, et ensuite par leurs nombreux continuateurs français (Considerant, Pierre Leroux, Louis Blanc), allemands (Marx, Engels), russes (Tchernychevsky, Bakounine), etc. Ces idées, en se précisant, engendraient deux courants principaux : le communisme autoritaire et le communisme anarchiste, ainsi qu'un certain nombre d'écoles intermédiaires, cherchant des compromis, tels que l'Etat seul capitaliste, le collectivisme, la coopération¹⁶. »

Nous voici donc en présence de deux courants de la pensée socialiste. Vers 1880, à un moment où le sens des mots s'est fixé — momentanément du moins — il est possible de tenter un essai de classification.

Deux sous-tendances existent au sein du courant « autoritaire » : un communisme incomplet que nous appellerons socialisme ou collectivisme, et un communisme total. On peut les définir ainsi : « Le collectivisme est le système social dans lequel la propriété est abolie quant aux moyens de production, mais conservée quant aux objets de consommation, grâce à la fiction du salaire. Le communisme est le système social dans lequel la propriété est abolie, quant aux moyens de production, et subordonnée, quand aux objets de consommation, à la réalité des besoins... On peut encore dire que le communisme réalise la confusion absolue des efforts producteurs et des besoins consommateurs, tandis que le collectivisme, semblable en cela au capitalisme, subordonne les seconds aux premiers¹⁷. »

Par ailleurs, un deuxième courant communiste mais « antiautoritaire », libertaire, anarchiste se développe en France à cette époque.

Quelle différence sépare le communisme de Marx et de Lénine du communisme anarchiste, c'est ce qu'il nous reste à examiner¹⁸.

Constatons tout d'abord que communistes et anarchistes sont d'accord sur le but à atteindre. L'identité de vues de Lénine et de Kropotkine est, à cet égard, très nette.

16. P. KROPOTKINE, *Communisme et anarchie*, Paris, publications des *Temps nouveaux*, n° 27, 1903, p. 4.

17. *L'Humanité nouvelle*, Paris, 1897, 1^{re} année, t. I, p. 119. Article de Ch. Albert.

Lénine dans *L'Etat et la révolution* s'est exprimé ainsi sur cette question : « La différence entre socialisme et communisme est claire. Ce qu'on appelle habituellement socialisme, Marx l'a appelé la « première » phase ou phase inférieure de la propriété communiste. Dans la mesure où les moyens de production deviennent propriété *commune*, le mot « communisme » peut s'appliquer, à condition de ne pas oublier que c'est là un communisme *incomplet*. » (*L'Etat et la révolution*, Librairie de *L'Humanité*, 1925, p. 129.)

18. Nous n'étudierons ici les thèses marxistes que dans la mesure où cela est indispensable pour définir l'anarchisme. Le point de vue marxiste sur les problèmes essentiels que prétend résoudre l'anarchisme sera donné dans la 5^e partie de ce travail, chap. III.

Lénine : « Le prolétariat n'a besoin de l'Etat que pour un temps. Sur la suppression de l'Etat, comme *but*, nous sommes complètement d'accord avec les anarchistes ¹⁹. »

Kropotkine : « On peut dire que toutes [les fractions socialistes] par la parole de leurs penseurs, reconnaissent, pour point de mire, le communisme libertaire. Le reste, de leur propre aveu, ne serait qu'étapes intermédiaires ²⁰. »

C'est sur la question de l'Etat et de son rôle que prend naissance le conflit essentiel. Pour les marxistes, les révolutionnaires doivent conquérir le pouvoir politique puis briser la machine de l'Etat bourgeois ; le prolétariat étant constitué en « classe régnante ²¹ » et les classes antagonistes s'éteignant peu à peu, la démocratie s'élargira jusqu'au complet dépérissement de l'Etat prolétarien, « forme de l'Etat évoluant vers le non-Etat ²² ». Pour les anarchistes, l'Etat n'est et ne peut être qu'un instrument d'oppression qu'il faut détruire immédiatement et radicalement comme auteur de tous nos maux.

Communistes et anarchistes sont donc opposés sur les moyens à employer après la révolution pour parvenir à la société sans classes ; tout en adressant dans l'ensemble les mêmes critiques à l'organisation sociale, ils s'opposent également sur la cause du mal : « *L'élément socialiste autoritaire voit cette origine dans le principe de " propriété individuelle " ; l'élément libertaire le découvre dans le principe d'autorité ²³. »*

Communistes et anarchistes ne sont pas davantage d'accord sur les moyens d'action à mettre en œuvre et sur la tactique à suivre et nous aurons à traiter ces questions en détail au cours de notre étude.

Il est clair dès à présent que l'anarchisme constitue une famille particulière au sein du socialisme. Nous allons essayer de la définir ²⁴.

Rien de plus simple que l'anarchie si l'on en juge par quelques formules empruntées ici et là aux plus grands des penseurs liber-

19. LÉNINE, *op. cit.*, p. 83

20. KROPOTKINE, *La science moderne et l'anarchie, op. cit.*, p. 146.

21. K. MARX, *Le Manifeste communiste*, traduction Molitor, Paris, A. Costes, 1947, p. 94.

22. LÉNINE, *L'Etat et la révolution, op. cit.*, p. 77.

23. SÉBASTIEN FAURE, *La Douleur universelle*, Paris, Savine, 1895, p. 357.

24. Nous nous bornerons dans ce chapitre à une définition sommaire, la 5^e partie de notre travail étant consacrée à l'étude de la philosophie libertaire.

taires, formules qui prétendent condenser toute la doctrine en une phrase, voire en un mot :

Malatesta : « Nous proclamons la maxime *Fais ce que veux* et nous résumons pour ainsi dire en elle notre programme, parce que... dans une société sans gouvernement et sans propriété, " chacun voudra ce qu'il devra " ²⁵. »

S. Faure : « *Le principe d'Autorité, voilà le Mal. Le principe de Liberté, voilà le Remède!* résume admirablement toute la doctrine anarchiste ²⁶. »

S. Faure : « La doctrine anarchiste se résume en un seul mot : Liberté ²⁷. »

Et pourtant, pour reprendre une expression du Groupe des étudiants socialistes révolutionnaires internationalistes, « peu de mots ont été employés par des individus de tendances plus diverses, dans des cas plus nombreux, pour désigner autant de choses ²⁸ ».

Pourquoi cela ? Si nous comparons anarchisme et marxisme par exemple, nous constatons, en ce qui concerne le second de ces deux courants fondamentaux du socialisme, une certaine unité de doctrine. En dépit du mécanisme d'un Guesde, de l'idéalisme d'un Jaurès, en dépit aussi des tentatives « révisionnistes » d'un Bernstein ou d'un Kautsky, on ne peut qu'être frappé, aujourd'hui encore, de la cohésion, de l'unité de la doctrine élaborée il y a quelque cent ans par Marx et son ami Engels, repensée et développée par Lénine. L'anarchisme, au contraire, varie dans l'espace et dans le temps et la doctrine est fluide, insaisissable, synthétiquement difficile à définir.

La raison essentielle réside avant tout dans ce grand principe de liberté qui, suivant certains, peut, à lui seul, résumer la doctrine. Une première conséquence découle de ce principe : chaque anarchiste se juge qualifié pour repenser la doctrine sans en référer à tel théoricien pourtant célèbre à plus d'un titre. Comme le remarque Kropotkine : « Dans les conversations sur l'anarchisme [...] je n'ai jamais entendu dire " Bakounine a dit cela " ou " Bakounine pense ainsi », comme si un pareil argument pouvait clore la discussion. Ses écrits et ses paroles n'avaient pas force de loi, comme c'est malheureusement souvent le cas dans les partis politiques. Dans

25. Errico MALATESTA, *L'Anarchie*, La Brochure mensuelle, n° 79-80, juillet-août 1929, p. 45.

26. Sébastien FAURE, *La Liberté*, La Brochure mensuelle, avril 1935, p. 21.

27. S. FAURE, « Anarchie », *Encyclopédie anarchiste*, Paris, éditions « La Librairie internationale ».

28. Groupe des E.S.R.I., *Les Anarchistes et les syndicats*, Paris, aux bureaux des *Temps nouveaux*, publication n° VIII, 1898, p. 10.

Jean Maitron

Le mouvement anarchiste en France

1. Des origines à 1914

L'anarchisme au sens rigoureux et historique du terme est une création française : il apparaît avec Proudhon. Depuis, l'anarchisme n'a cessé d'être une composante permanente du socialisme en général, s'opposant aux tendances « autoritaires » dont la principale est le marxisme. Au cours de son histoire, l'anarchisme a exploré plusieurs voies, et certaines ont été extrêmes : attentats, banditisme à la Bonnot. Toujours, une contradiction l'anime et le dynamise : le refus de voir la politique obéir à un exécutif gouvernemental conduit certains anarchistes à refuser toute forme contraignante d'organisation ; d'un autre côté, il faut bien que le mouvement se structure... C'est ainsi que l'anarchisme ne se laisse pas enfermer dans le seul cadre d'un courant représenté par quelques figures de théoriciens ou de militants : Bakounine, Kropotkine, Pelloutier. Il est aussi un état d'esprit dont on peut retrouver la trace dans certains aspects du christianisme ou du syndicalisme révolutionnaire, de sorte qu'il échappe au découpage traditionnel entre droite et gauche.

Cette histoire de l'anarchisme est aussi un outil de travail très rigoureux puisque l'auteur y établit une bibliographie détaillée de tous les courants anarchistes.

D'après *Le Père Peinard*, août 1892. Photo Archives Tallandier.



9 782070 724987



92-1

A 72498

ISBN 978-2-07-072498-7